PROGRAMME D'ACTIONS 2022

À DESTINATION DES PARTENAIRES NATIONAUX
DU PÔLE HABITAT FFB COMMUNICATION

Votre contact : Anne-Cécile RENAUD

Déléguée Nationale Communication et Partenariat Pôle Habitat FFB Communication

6,14 rue la Pérouse 75116 PARIS. Tél : 01 40 69 58 40 renaudac@habitat.ffbatiment.fr

En fédérant, au sein de la Fédération Française du Bâtiment, plus de 1100 adhérents développant les métiers de constructeur de maisons, de promoteur immobilier, d'aménageur foncier et de rénovateur global, le **Pôle Habitat FFB** s'affirme comme l'organisation professionnelle de référence sur le logement et l'habitat.

En 2022, nos objectifs poursuivront l'édification des quatre piliers du Pôle Habitat FFB : des services efficaces et personnalisés au bénéfice de nos adhérents, un maillage territorial adapté aux besoins et soutenu par les fédérations départementales et régionales de la FFB, un rayonnement politique et institutionnel puissant et un partenariat fructueux avec tous les partenaires de l'acte de construire, au sein de Pôle Habitat FFB Communication.

Le Pôle Habitat FFB est une organisation professionnelle agile, dynamique et inventive. Elle rassemble des adhérents résolument portés sur l'innovation et la qualité de leurs opérations. Au travers des différentes activités qu'ils développent et à l'appui des nombreux partenariats qu'ils nouent avec l'ensemble des acteurs de la filière, ils apportent avec professionnalisme et responsabilité une réponse indispensable aux nombreux besoins en logements qui s'expriment dans les territoires, et aux enjeux de transition énergétique, environnementale et numérique du secteur.

Dans ce cadre, Pôle Habitat FFB Communication propose un partenariat actif et constructif aux membres du Club des Partenaires Nationaux, qui rassemble partenaires économique, financier, énergétique, industriel, fabricant de matériaux, organisme et entreprise à vocation nationale… Il s'adresse à l'ensemble des acteurs qui participent directement ou indirectement à l'acte de construire, d'aménager ou de rénover, qui sont en contact permanent avec les adhérents de notre organisation professionnelle, et avec lesquels ils ont un intérêt commun : celui du développement de leurs marchés et de nos professions.

Ateliers de travail, Chantiers expérimentaux, Challenge de l'Habitat Innovant, Séminaires et Journées Techniques, manifestations nationales, rencontres régulières avec les professionnels les plus dynamiques et représentatifs de notre Union : découvrez le programme d'actions proposé pour l'année 2022.

Les 3 Vice-Présidents

Le Président de la Commission Partenariat et Évènements

Une équipe à votre écoute au national

EN REGIONS

13 PRÉSIDENTS DE RÉGION
Sylvie BUDET-GUYONY
BRETAGNE
Xavier DEREEPER
GRAND EST
Philippe GUEUDRY
NORMANDIE
Arnaud LABAUNE
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Jean-Luc LACHARD
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
David LACROIX
ÎLE-DE-FRANCE
Stéphane LANDEMAINE
PAYS DE LA LOIRE
Patrice LASNIER
ANTILLES-GUYANE
Stéphane MARTEL
NOUVELLE AQUITAINE
Stéphane PIERRE
CENTRE-VAL DE LOIRE
Fabien PIERSANTI
PACA-CORSE
Céline TORRES GUITARD
OCCITANIE
Antoine VANDROMME
HAUTS-DE-FRANCE

9 DÉLÉGUÉS EN RÉGION
SERGE TRAVERS
BRETAGNE ET PAYS DE LA LOIRE
INGRID CRETIN-PANIER
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
CHLOÉ TOULOTTE
HAUTS-DE-FRANCE ET NORMANDIE
LUC BINSINGER
GRAND EST
ANTOINE ROCHETTE
CENTRE-VAL DE LOIRE ET ÎLE-DE-FRANCE
JULIEN POINAS
OCCITANIE
NOÈLE TAUZIN
NOUVELLE AQUITAINE
NATHALIE CAYROL
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR ET CORSE
FRANÇOIS FERRIÈRE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

EN CHIFFRES

67 nouveaux adhérents en 2021 !

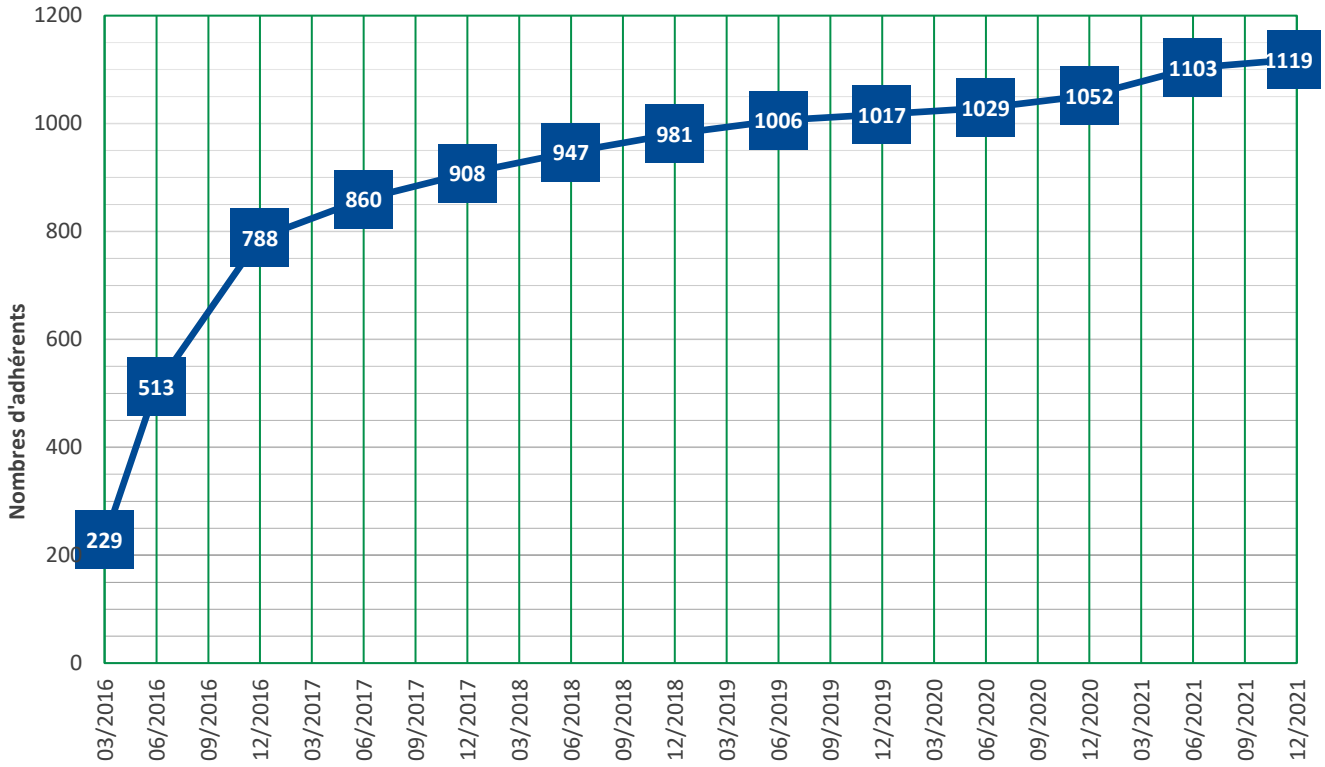

La répartition des métiers au sein de Pôle Habitat FFB :

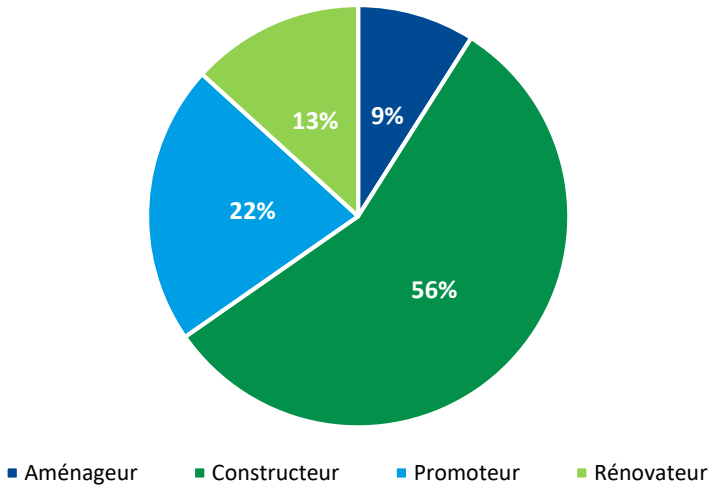

Métiers	Activité principale	Métiers développés
Aménageur	40	146
Constructeur	897	914
Promoteur	178	348
Rénovateur	4	215
Total	1119	1623

Pôle Habitat FFB Communication

ET SES PARTENAIRES NATIONAUX

ABM énergie conseil
ACTIS
aldes
ALKERN
atlantic
Bastide Bondoux
bio'bric
GROUPE BPCE
BTP BANQUE
Butagaz
CERQUAL
CGI BATIMENT
Chaffoteaux
cheminées Poujoulat
CIMbéton
Ciments Calcia
DAIKIN
DELTA DORE
DOM EXPO
EDF
EDILIANS
Etudes Techniques Conseils
Fabemi
FALCO
FINIMETAL
GRDF
Groupe LORIOT
HUET
ipelec
ISOVER
JCB CONSULTING
KNAUF
KNAUF INSULATION
KP1
K-LINE
L'Auxiliaire
LAFARGE
LES MENUISERIES FRANÇAISES
MINOT
MON SUIVI LOGEMENT

(Liste non exhaustive)

Près d'une centaine d'interlocuteurs Partenaires de Pôle Habitat FFB Communication, accompagnent au quotidien les aménageurs fonciers, constructeurs de maisons, promoteurs immobiliers et rénovateurs globaux de Pôle Habitat FFB dans leur goût d'entreprendre et d'innover, dans leur fierté de bâtir ensemble un cadre de vie toujours plus agréable, et de réaliser des lieux de vies toujours plus durables, confortables, responsables et désirables.

ABM ENERGIE CONSEIL, ACTIS, ALKERN, ALTERNA, ARISTON GROUP, ARTE, ATLANTIC THERMOR, BASTIDE BONDOUX, BATIPERFORM, BMI MONIER, BOUYER LEROUX, BTP BANQUE, BUTAGAZ, BMI MONIER, BUTAGAZ, CAM BTP, CERQUAL, CGI BATIMENT, CHEMINEES POUJOULAT, CIMBETON, CIMENTS CALCIA, DAIKIN, DELTA DORE, DOMEXPO, EDF, EDILIANS, ETC, EQIOM, FABEMI GROUPE,FALCO MENUISERIES, FFTB, FIFTHPLAY France, FINIMETAL, GEODE ENVIRONNEMENT, GRDF, GROUPE BPCE, GROUPE IPELEC, GROUPE LORIOT, GROUPE MINOT, GROUPE MULLER, HUET PORTES ET FENÊTRES, JCB CONSULTING, KEYOR, K.LINE, KNAUF INSULATION, KNAUF SNC, KP1, L'AUXILIAIRE, LAFARGE, LES MENUISERIES FRANCAISES (GAM),MON SUIVI LOGEMENT, NIKO, NRGYS, NRJ DIAGS, PANAGET, PAREX LANKO, PLATTARD INDUSTRIES, PMB SOFTWARE, PRB, PRO'FIL, PROMOTELEC, RECTICEL, RECTOR, RENSON, ROTH, SAINT-GOBAIN SOLUTIONS FRANCE, SAINT-GOBAIN ISOVER, SAINT-GOBAIN DISTRIBUTION BATIMENT France, SAINT-GOBAIN GLASS BATIMENT, SAINT-GOBAIN PLACO, SAUNIER DUVAL -VAILLANT GROUP, SCHNEIDER ELECTRIC, SEAC GF, SINIAT France, SIPLAST BMI, SMABTP, SOMFY, SOPREMA, SOPROFEN, SOWEE, TERREAL, THERMOR, UNILIN, VIVRE SON HABITAT, VAILLANT GROUP, VELUX, VICAT,VIESSMANN, WEBER SAINT-GOBAIN, WIENERBERGER, XELLA

LE PROGRAMME D'ACTIONS 2022 À DESTINATION DES PARTENAIRES NATIONAUX

LE PLANNING DES GRANDS RENDEZ-VOUS 2022

23 Juin : Convention Nationale *à Paris au Palais BRONGNIART 16, Place de la Bourse 75002 Paris.*

12 et 13 Septembre : Séminaire des Forces Vives *à Biarritz.*

Jeudi 24 au dimanche 28 novembre : Séminaire Technique *à Riga (Lettonie).*

1 - LA CONVENTION NATIONALE 2022

23 Juin 2022 au Palais Brongniart

« La Matinée Professionnelle »

Fort du succès de la **Matinée Technique** autour de la **RE2020** et de l'exposition des Partenaires organisées pour la première fois dans le cadre de la Convention Nationale 2021, Pôle Habitat FFB Communication propose à ses partenaires d'être à nouveau acteurs de cet évènement national dont la résonnance n'est plus à démontrer, et qui a rassemblé au Palais des Congrès en septembre 2021, près de 480 participants.

LA MATINÉE PROFESSIONNELLE 2022 :
Freins et difficultés à construire aujourd'hui en France:
Comment les identifier et les solutionner ensemble ?

Chute de la construction neuve principalement en zones tendues, crise de l'offre, réticences locales à la construction, frilosité des élus, freins à la mobilisation de foncier… autant d'ingrédients avec lesquels doivent composer les différents acteurs de la construction immobilière en France, aujourd'hui…

- En 2021, Pôle Habitat FFB lançait auprès de ses adhérents, **une enquête sur les freins à la construction de logements neufs.** 80% des répondants déclaraient rencontrer fréquemment ou systématiquement des freins dans le cadre de leurs projets d'aménagement ou de construction et soulignaient que les difficultés rencontrées résultaient de l'évolution des exigences des collectivités. Au global, les freins et blocages rencontrés ont conduit les répondants à renoncer à environ 15% de leur production de logements ou de lots à bâtir.
- Par ailleurs, la **loi Climat et Résilience**, présentée par le Gouvernement comme un tournant écologique, portant lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets, faisant suite aux travaux de la **Convention Citoyenne pour le Climat** (CCC) et adoptée le 20 juillet 2021, a validé des mesures de **lutte contre l'artificialisation des sols** dans une logique de sobriété foncière des projets d'aménagement et de construction qui risquent de **freiner la construction neuve**, alors que les besoins restent très importants et que la densification n'a pas la faveur de l'opinion.
- **La Commission Rebsamen** a pour sa part travaillé à l'élaboration de propositions afin de réhabiliter l'acte de construire et de lever les freins rencontrés aujourd'hui par les collectivités et les opérateurs.

- Dans le cadre du plan **France Relance**, le Gouvernement a souhaité déployer un fonds dédié au financement des opérations de recyclage des friches et mis en place une aide à la relance de la construction durable afin de soutenir et de relancer la production de logements neufs.

Dans le cadre des travaux de la **Matinée Professionnelle 2022** de sa Convention Nationale, Pôle Habitat FFB souhaite, dans le cadre de séquences dédiées, **faire un focus sur les problématiques et les freins qui sont rencontrés par les opérateurs, et sur les solutions concrètes, innovantes et opérationnelles qui peuvent être apportées pour les lever au service de l'intérêt général et de l'activité du secteur.**

L'idée est de travailler sur la diversité des territoires et des formes d'habitat, qu'il s'agisse d'opérations en cœur de métropole, en ville moyenne, en péri-urbain ou en rural. Quels freins ont été rencontrés ? Quelles démarches (dialogue, concertation…) ont-été engagées ? Quelles solutions ont été mises en œuvre pour lever les réticences et susciter l'adhésion ? L'ensemble des Partenaires auront un rôle essentiel et pertinent à jouer en valorisant leurs solutions et démarches innovantes au sein des réponses apportées par nos adhérents.

Une exposition des partenaires tout au long de la Convention Nationale sera également proposée.

2 - LE CHALLENGE DE L'HABITAT INNOVANT 2023

De février à novembre 2022

Le grand concours national du Pôle Habitat FFB se déroulera sur toute l'année 2022 et les votes ainsi que la remise des prix auront lieu à l'occasion du Séminaire Technique qui se déroulera du jeudi 24 au dimanche 27 Novembre 2021 à Riga. L'appellation « Edition 2023 » est retenue pour permettre toutefois aux lauréats de communiquer sur leurs médailles tout au long de l'année 2023 qui suivra.

Chaque année, ces travaux permettent à notre Union de faire rayonner nos professions et de valoriser nos métiers autour des dimensions de qualité, de performance, d'innovation et de professionnalisme qu'ils véhiculent.

Le choix des thèmes portés dans les différentes catégories de nos Challenges incarne les grandes mutations qui sont aujourd'hui à l'œuvre : logements abordables, digitalisation des process, expérience clients augmentée, construction hors site, circuits-courts, économie circulaire, performance énergétique, réduction de l'empreinte environnementale, qualité de l'air, mobilités, aménagement du territoire, recyclage de friches, densification du tissu existant, architecture et formes urbaines, biodiversité, sobriété foncière…

Le Challenge de l'Habitat Innovant vise également à stimuler des réflexions mutualisées entre les adhérents du Pôle Habitat FFB, qu'ils soient constructeurs de maisons, promoteurs immobiliers, aménageurs fonciers ou rénovateurs globaux et près d'une soixantaine de partenaires nationaux (énergéticiens, établissements financiers, industriels, fabricants de matériaux) autour des objectifs suivants :

- ***Développer la recherche et développement*** pour proposer des solutions toujours plus pertinentes, en réponse aux attentes et besoins des marchés, ainsi qu'aux enjeux sociétaux, économiques, énergétiques, environnementaux, numériques et urbains.
- ***Mutualiser ces efforts en créant une dynamique*** d'actions positives et constructives entre les constructeurs de maisons, les promoteurs immobiliers, les rénovateurs et les aménageurs fonciers du Pôle Habitat FFB et les partenaires nationaux.
- ***Valoriser auprès des pouvoirs publics, des acteurs locaux, des médias et du grand public, une image positive et innovante de nos métiers*** dont la mise en synergie apporte des solutions en terme d'habitat toujours plus pertinentes, plus économiques, plus adaptées aux besoins des ménages et aux enjeux du secteur et des politiques publiques.

LE CHALLENGE DE L'HABITAT INNOVANT 2023 : AUTOUR DE 7 GRANDS ENJEUX :

Pôle Habitat FFB souhaite que le Challenge de l'Habitat Innovant 2023 tienne compte des principaux enjeux que ne cessent de relever les professionnels des métiers qu'il représente, et valorise au mieux ce que ses adhérents conçoivent, imaginent et produisent au quotidien : il s'agit bien là de démontrer leur capacité à proposer de nouvelles solutions et des réponses innovantes qui anticipent les nouvelles tendances sociétales et technologiques, et accompagnent les politiques publiques en matière de logement et d'habitat.

Chaque nouvelle édition met en avant de nouvelles formes d'habitat, de nouveaux services, de nouveaux usages, de nouvelles approches et de nouvelles réponses issues de la mutualisation unique d'une recherche et développement partenariale entre adhérents et partenaires au cœur du quotidien de l'acte de construire et de penser l'habitat.

Le Pôle Habitat FFB invite donc chaque adhérent, en présentant le dossier qui lui semble le plus représentatif, le plus performant, le plus économique, le plus novateur, le plus pertinent, ou le plus « anticipateur » à participer à la sixième édition du Challenge de l'Habitat Innovant, qui s'articule autour de **7 grandes thématiques :**

1 – MA VISION DU MÉTIER

Cette catégorie du Challenge proposée à tous les adhérents permettra d'illustrer la transversalité, la complémentarité voire la porosité des différents métiers souvent développés par les adhérents du Pôle Habitat FFB, à la lumière de la réalisation d'opérations, au cœur des enjeux de territoires, ayant nécessité une combinaison de leurs multiples compétences et de leurs différents savoir-faire.

Elle peut également proposer d'opérer un focus sur l'innovation au service de l'habitat abordable et des nouvelles formes d'habitat, enjeux essentiels pour les professionnels du Pôle Habitat FFB.

Il peut également s'agir d'un angle particulier permettant au dossier présenté de se distinguer tout spécialement de l'offre habituelle en mettant l'inventivité et l'innovation au service de l'offre de logements, en accession à la propriété, en investissement locatif ou en logement intermédiaire, de l'attractivité du produit et des réponses aux évolutions sociétales contemporaines : adaptation au vieillissement et à la dépendance ; télétravail ; services à l'habitat ; architecture ; réinterprétation des espaces intérieurs ; fonctionnalités des plans ; mutualisation et partage des espaces ; optimisation des charges d'exploitation ; démembrement de propriété ; maîtrise d'usage…

2- LA RÉNOVATION DE L'HABITAT EXISTANT

En matière de politiques publiques, la rénovation du parc existant, sous toutes ses formes, est devenu un enjeu central et majeur : transition énergétique et environnementale des bâtiments, revitalisation des centres, transformation de bureaux en logements…

Dans ce contexte, aménageurs fonciers, promoteurs immobilier et constructeurs de maisons développent ce champ que constitue le marché de la rénovation : ils participent à la requalification des quartiers, redonnent vie aux bâtiments vétustes en les adaptant aux normes et aux formes d'habitat actuelles, et les embellissent pour leur redonner de l'attractivité. Ils inscrivent leurs réalisations dans le respect du patrimoine architectural et du développement territorial, et contribuent aux stratégies de revitalisation qui émergent et à l'amélioration de l'attractivité et de la performance des bâtiments anciens. Rénover, c'est aussi assurer la transition entre les réalisations d'antan et l'habitat de demain.

Pour cette catégorie, spécialement dédiée aux réponses développées aujourd'hui en matière de rénovation de l'habitat existant, la massification et la réplicabilité des opérations de rénovation sous toutes ses formes (énergétique, esthétique, patrimonial) sont au cœur de nos réflexions.

3- LES RÉALISATIONS REMARQUABLES

Cette catégorie entend démontrer l'excellence du savoir-faire des professionnels du Pôle Habitat FFB sur tous les types de production, individuel ou collectif, dans le domaine du neuf ou de l'existant rénové, tous segments de clientèles confondus, et leur capacité à proposer des réalisations qui enrichissent le patrimoine national et valorisent les savoir-faire. Cette catégorie est clairement une formidable vitrine pour notre profession et les différents métiers que rassemble Pôle Habitat FFB.

L'accent pourra être mis sur l'approche urbanistique ou architecturale de réalisations qui respectent ou subliment leur environnement, qui l'interprètent de manière originale ou qui s'appuient sur un parti-pris audacieux, qui tiennent compte de leur insertion dans le tissu urbain ou paysager, qui sont originales dans leur conception des espaces et dans leur interprétation de l'individu au cœur de l'ouvrage.

On soulignera également les performances environnementales de la réalisation ou encore sa pertinence technologique à l'appui de produits, de techniques ou de process ayant pour objectif de diminuer les coûts ou les délais de construction, ou de contribuer aux enjeux du secteur (empreinte environnementale, circuits-courts, gestion des déchets et de l'eau, biodiversité, résilience, sobriété énergétique, énergies renouvelables, autoconsommation…)

Les participants devront veiller à ce que les autorisations administratives soient déposées ou obtenues pour l'opération présentée.

4 - NOUVELLES APPROCHES DIGITALES

La crise inédite, complexe et brutale que nous connaissons aujourd'hui a bouleversé considérablement nos activités et nos organisations. En quelques semaines, notre environnement s'est profondément transformé et chacun d'entre nous a dû s'adapter dans l'urgence pour évoluer et tenir compte des nouveaux enjeux sanitaires, humains, économiques et techniques auxquels nous sommes confrontés.

Cette catégorie permettra de mettre en avant des solutions et des démarches élaborées par nos adhérents pour répondre à cette nouvelle donne.

5 - TERRITOIRES ET VILLES DURABLES

Cette catégorie s'attachera à illustrer les mutations urbaines, tant dans la modification du tissu urbain existant que dans son extension. Les questions de continuité urbaine, de sobriété foncière, d'optimisation des espaces, de préservation de la biodiversité, de renforcement de la nature et de diversité des formes d'habitat seront au cœur de cette catégorie, qui pourra présenter autant de réalisations de constructeurs que d'opérations de promoteurs, d'aménageurs ou de rénovateurs.

La mixité des offres (immeuble collectif, maisons en bandes, maisons individuelles…) en réponse à la mixité de la demande et les attentes des collectivités pourront ainsi être mises en avant.

Les dossiers de cette catégorie s'attacheront à illustrer les modes vertueux d'aménagement du territoire, de composition des espaces, de transition harmonieuse entre la ville dense et les territoires avoisinants, les formes de densité heureuse qui sont plébiscitées par les Français, en maison ou en collectif, mais également la reconstruction de la ville sur la ville, la « fabrique de la ville » au travers de la requalification d'espaces urbains, ou de la reconversion de friches, au regard des politiques publiques de sobriété foncière et de développement de l'offre de logements abordables pour nos concitoyens.

6- MA DÉMARCHE RSE

La responsabilité sociétale de nos entreprises est devenue aujourd'hui un véritable enjeu pour les entreprises. Préservation de l'environnement, employeur responsable, loyauté des pratiques, ancrage territorial, semblent constituer des piliers fondamentaux de toute démarche RSE. Le dernier Séminaire des Forces vives du Pôle Habitat FFB d'octobre 2021 a consacré cet enjeu comme nouvelle thématique incontournable du Challenge de l'Habitat Innovant. Les adhérents pourront ainsi choisir de mettre l'accent sur leur management ou leur politique d'entreprise, sur leur démarche environnementale…ou tout autre angle qui leur paraît déterminant sur le sujet.

7- L'HABITAT PROSPECTIF

L'enjeu de cette catégorie est de développer une véritable prospective pour l'habitat de demain. Les dossiers devront donc proposer une réflexion de l'habitat qui soit novatrice et anticipatrice. Ils pourront s'articuler autour d'une « approche modes de vie et usages » (qualité d'usage, parcours résidentiel, parcours de vie, objets connectés, services…) ou autour d'une « approche modes constructifs-process » (maquette numérique, techniques et procédés novateurs…). On pourra également choisir d'opérer un focus sur l'originalité de l'approche-client au cœur de certaines réalisations (digital, communication, parcours et expérience client…) ou sur la relation entretenue entre le bâtiment et son environnement (smart-city…). Cette catégorie peut accueillir indifféremment des dossiers de la part des adhérents constructeurs de maisons, promoteurs immobiliers, rénovateurs globaux et aménageurs fonciers.

Pour la bonne marche du Challenge 2023, l'adhérent travaillera tout au long de l'année 2022 avec un coordonnateur de dossier proposé par le Pôle Habitat FFB parmi un large volet de partenaires nationaux retenus et qui sera là pour l'aider et l'accompagner tout au long de l'année dans son travail d'élaboration et de présentation du dossier final. Dans chaque catégorie du Challenge, et dans chaque sous-famille présentée, seront décernées une médaille d'or, une d'argent et une de bronze. En revanche, un seul Prix Spécial du Jury sera attribué pour l'ensemble du concours. L'édition 2023 du Challenge ne pourra retenir qu'une vingtaine de dossiers maximum, toutes catégories confondues.

Rétro planning du Challenge de l'Habitat Innovant :

Le lancement du Challenge de l'Habitat Innovant aura lieu **en février 2022** auprès des adhérents avec **l'envoi de la présentation des thèmes retenus accompagnée d'un bulletin générique d'inscription**.

Pour le Challenge de l'Habitat Innovant, **une réunion de préparation au rôle de coordonnateur de dossier sera mise en place courant 1er trimestre afin de récapituler les missions attendues et les grandes étapes de l'accompagnement d'un adhérent dans le cadre du concours annuel**.

Tout partenaire qui souhaite présenter sa candidature pour être coordonnateur de dossier doit adresser cette dernière au plus tard le 28 février 2022.

La date limite d'inscription des candidatures des adhérents est fixée au 30 juin 2022, la réception des dossiers finalisés à **début septembre**, et le jury de présélection **se réunira les 11 et 12 octobre 2022** pour auditer les réalisations retenues pour concourir en novembre 2022 au Séminaire Technique qui se déroulera à Riga. À cette occasion, les traditionnels Trophées seront décernés par l'ensemble des participants, autour du Challenge de l'Habitat Innovant (une Médaille d'Or, d'Argent, et de Bronze pour chacune des catégories proposées), ainsi **qu'un Prix Spécial du Jury**.

Seront également remis lors de cet évènement **les Trophées des Chantiers de l'Innovation 2023.**

3- LES CHANTIERS DE L'INNOVATION 2023

Les Chantiers de l'Innovation 2023 permettent d'opérer un focus sur des innovations testées tout au long de l'année 2022 par des partenaires industriels avec des aménageurs, constructeurs, promoteurs ou rénovateurs « pilotes », soit déjà identifiés, soit proposés par le Pôle Habitat FFB.

À l'inscription, les Partenaires souhaitant participer devront fournir une présentation de leur innovation. Les dossiers seront retenus pour se retrouver en compétition lors du Séminaire Technique de novembre 2022 à Riga, bénéficiant d'une tribune unique devant l'ensemble des professionnels exceptionnellement réunis.

Les critères de jugement pour retenir cette innovation seront notamment les suivants : le niveau d'innovation, l'intérêt commercial pour l'aménageur, le constructeur, le promoteur ou le rénovateur, l'intérêt au niveau des études ou du chantier, la performance économique, la performance environnementale…

Cette année, les critères de prise en compte des innovations évoluent. Afin d'être présenté, le produit ne devra pas nécessairement avoir été testé sur un chantier. Il peut être en phase de R&D pure. Sa présentation lors du Séminaire Technique permettra aux adhérents présents de se positionner en tant que « béta testeur » du produit.

Les innovations déjà opérationnelles et testées sur un chantier pourront toujours être présentées ! Deux catégories seront donc créées :

- La R&D des Partenaires
- Les Chantiers de l'Innovation

Il est impératif que les procédés, produits ou équipements proposés soient réellement des innovations et apportent des gains réels au niveau performanciel, économique ou commercial. Il doit s'agir en priorité de produits en phase de test, de lancement ou en tout début de développement chez les Partenaires.

Pour la catégorie « Chantiers de l'Innovation », l'aménageur, le constructeur, le promoteur ou le rénovateur devra témoigner de son adhésion au produit innovant proposé puisqu'il lui est plus délicat d'effectuer un testimonial dans un laps de temps aussi court.

Autre nouveauté : il sera désormais possible que deux partenaires s'associent pour présenter une solution. Les conditions d'entrée restent les mêmes. Par exemple, le témoignage d'un adhérent sera toujours nécessaire pour concourir dans la catégorie « Chantier de l'Innovation. »

Le schéma de travail restera le même pour une présentation au Séminaire Technique :

1/ Constat de l'opérateur-pilote sur une problématique

2/ Sa demande précise, et les objectifs qu'il souhaite atteindre avec cette innovation

3/Les solutions proposées par les industriels.

Une médaille d'or, une d'argent et une de bronze seront attribuées à l'issue de la présentation de tous les Chantiers de l'Innovation 2023 dans le cadre des travaux du Séminaire Technique 2022.

4 - SÉMINAIRE TECHNIQUE PÔLE HABITAT FFB

Du jeudi 24 au dimanche 27 novembre 2022 à RIGA EN LETTONIE

Le Séminaire Technique annuel du Pôle Habitat FFB, associé aux travaux du Challenge de l'Habitat Innovant, aux Chantiers de l'Innovation, est LE rendez-vous incontournable de la Profession et de l'ensemble de ses Partenaires.

Principaux objectifs :

- Réunir sur plusieurs jours l'ensemble des chefs d'entreprise et leurs principaux collaborateurs des services commerciaux, techniques ou travaux, ainsi que les plus grands interlocuteurs de nos secteurs d'activités représentés à leur plus haut niveau
- Faire le point sur l'actualité en cours de nos professions et du secteur
- Présenter les réalisations et les concepts des adhérents du Pôle Habitat FFB conçus d'après les thématiques retenues pour le **Challenge de l'Habitat Innovant 2023**
- Découvrir grâce aux **Chantiers de l'Innovation** les toutes dernières solutions produits proposées par les Partenaires en collaboration avec les adhérents du Pôle Habitat FFB, autour de Chantiers testés et travaillés tout au long de l'année 2022
- Faire voter l'ensemble des participants sur les lauréats 2023 du Challenge de l'Habitat Innovant et des Chantiers de l'Innovation
- Favoriser des échanges de travail fructueux entre Partenaires et adhérents du Pôle Habitat FFB (promoteurs immobiliers, constructeurs de maisons, rénovateurs globaux et aménageurs fonciers)
- Offrir à l'ensemble des Partenaires Nationaux du Pôle Habitat FFB Communication, qu'ils fassent ou non partie du Challenge de l'Habitat Innovant, des Chantiers de l'Innovation, des travaux de l'Atelier Technique des Métiers, une formidable tribune auprès de leurs cibles principales que constituent non seulement les chefs d'entreprise mais aussi leurs personnels techniques, interlocuteurs essentiels.

5- L'ATELIER TECHNIQUE DES MÉTIERS

L'Atelier Technique des Métiers associe tous les adhérents des métiers du Pôle Habitat FFB (constructeurs de maisons, promoteurs immobiliers, aménageurs fonciers, rénovateurs globaux) et les partenaires industriels, bureaux d'études thermiques, énergéticiens, assureurs...

Il a vocation à mettre en connexion l'ensemble de ces acteurs pour travailler régulièrement de manière partenariale sur :

- les enjeux techniques en matière de construction
- l'analyse des évolutions réglementaires et normatives et de leurs impacts
- les recommandations professionnelles à destination des adhérents du Pôle Habitat FFB
- l'élaboration de solutions et de services adaptés aux attentes
- la valorisation des techniques proposées par les partenaires

Cette année, l'Atelier technique s'attachera principalement à créer un lieu d'échanges entre partenaires et adhérents sur les premiers retours de la RE2020 et les actions à mener. Des thèmes plus prospectifs seront également évoqués autour des modes constructifs répondant aux enjeux des objectifs environnementaux, en particulier pour le secteur de la construction neuve.

L'Atelier Technique des Métiers proposera **la méthodologie de travail suivante :**

4 réunions dans l'année* rassembleront adhérents du Pôle Habitat FFB tous métiers confondus et partenaires autour de thèmes de travail spécifiques (*par exemple : les chapes, les produits du plâtre et de l'isolation, la charpente et la couverture, les équipements…)* à définir en fonction des partenaires inscrits et désireux de proposer des thèmes correspondant aux préoccupations et attentes de nos adhérents.

NB : les 4 réunions sont pour l'instant prévues en présentiel. Dans l'éventualité où une réunion physique ne pourrait pas se tenir pour raisons sanitaires, elle sera remplacée par deux réunions en visioconférence.

En plus de thématiques en lien avec l'actualité technique, l'Atelier aura pour mission d'élaborer un dossier technique sur un thème prédéfini. Ce dossier technique permet, en collaboration avec les partenaires du Pôle Habitat FFB Communication, de créer un document technique et didactique reprenant toutes les préconisations techniques issues des règlementations, des normes et des avis techniques sur le thème sélectionné.

Une visibilité des travaux auprès de tous les adhérents du Pôle Habitat FFB : les adhérents qui participent aux travaux de l'Atelier seront les premiers à découvrir chaque dossier technique lors d'une présentation en séance plénière, et pourront y apporter leur contribution en vue de l'enrichir. Dans un second temps, chaque dossier technique travaillé et finalisé sera adressé à l'ensemble des adhérents pour une totale visibilité des travaux et un enrichissement technique à la disposition de tous.

6- LES NEWS ET INFOS PARTENAIRES PÔLE HABITAT FFB COMMUNICATION

Être en contact direct avec les adhérents du Pôle Habitat FFB qui sont vos clients actuels ou prospects, pouvoir mettre en avant votre expertise, votre professionnalisme et vos produits, apporter un focus sur un lancement spécifique ou une actualité concernant vos solutions ou votre entreprise : Pôle Habitat FFB Communication vous ouvre l'accès à son réseau national au travers de news et informations élaborées par vos soins et directement transmises par notre canal : l'assurance d'être lu et de voir votre actualité transmise à vos clients…

Vous pourrez choisir d'avoir une communication exclusive faite auprès de nos adhérents, ou bien de vous associer à plusieurs informations provenant de différents partenaires.

FICHE RÉCAPITULATIVE D'INSCRIPTION DES PARTENAIRES NATIONAUX

AUX ACTIONS DE COMMUNICATION 2022

À retourner au plus tard le Vendredi 22 février 2022 à :

Anne-Cécile RENAUD, Déléguée Nationale Communication et Partenariat

Pôle Habitat FFB Communication 6-14 rue la Pérouse 75116 PARIS

par courrier, ou mail : renaudac@habitat.ffbatiment.fr

NOM DE LA SOCIÉTÉ : _____

INTERLOCUTEUR SUIVANT LE DOSSIER (Nom, Prénom, Fonction) :

COORDONNÉES (Adresse postale/ tél /port/ mail) :

Merci de cocher clairement d'une croix les actions retenues :

☐ DROIT D'ENTRÉE OBLIGATOIRE AU CLUB DES PARTENAIRES NATIONAUX POUR 2022

(renouvelable en début de chaque année civile)

3 600 € HT

☐ CONVENTION NATIONALE – 23 Juin 2022 :

Présence au sein des groupes de travail et de la matinée d'échanges + stand physique : ☐ 2 550 € HT

Stand physique uniquement : ☐ 1 500 € HT

Nom et coordonnées (portable et mail) de la personne qui suivra les travaux :

☐ CHALLENGE DE L'HABITAT INNOVANT 2023 : 3 100 € HT

Nom et coordonnées (portable et mail) de la personne qui suivra le Challenge 2022 tout au long de l'année 2022:

☐ CHANTIER DE L'INNOVATION 2023 : PRÉSENTÉ PAR UN PARTENAIRE : 4 600 € HT

Présenté au Séminaire Technique De Riga en novembre 2022

Nom et coordonnées (mail et portable) de la personne en charge du dossier :

☐ CHANTIER DE L'INNOVATION 2023 : PRÉSENTÉ PAR DEUX PARTENAIRES : 7 000 € HT

Présenté au Séminaire Technique De Riga en novembre 2022

Nom et coordonnées (mail et portable) des personnes en charge du dossier :

☐ SÉMINAIRE TECHNIQUE 2022 À RIGA 9 900 € HT

Du 24 au 27 novembre 2022 : sont compris dans ce coût de participation l'inscription de 2 personnes représentant votre société (voyage dans le cadre des déplacements uniquement prévus par le Pôle Habitat FFB, hébergement et nourriture inclus, dîner de gala et visite de Riga, un espace exposition et la participation à la soirée Workshop).

☐ L'ATELIER TECHNIQUE DES MÉTIERS 2 500 € HT

☐ INFOS ET NEWS PARTENAIRES POLE HABITAT FFB COMMUNICATION :

- Communication exclusive : 2 500 € HT
- Communication associée à d'autres partenaires : 1 000 € HT

MODALITÉS DE FACTURATION ET DE PAIEMENT :

NOM DE L'ENTITÉ A FACTURER (SI DIFFÉRENTE DU NOM DE LA SOCIÉTÉ CONCERNÉE INDIQUÉE EN EN-TÊTE DE CETTE FICHE) : _____

ADRESSE DE FACTURATION (et contact) (si différents) :

NECESSITE D'UN BON DE COMMANDE : ☐ NON ☐ OUI

Pour les partenaires ayant besoin d'un bon de commande préalable au règlement des factures, merci de nous l'adresser au plus vite compte-tenu des délais de paiement rencontrés.

SIGNATURE, BON POUR ACCORD ET CACHET DE VOTRE SOCIÉTÉ + date de retour de cette fiche:

FICHE A RETOURNER AU PLUS TARD LE LUNDI 28 FÉVRIER 2022

Passé cette date, toute demande d'inscription à l'une des différentes actions de communication proposées dans ce document sera étudiée en fonction des inscriptions reçues dans les temps et de la possibilité de vous faire intégrer les travaux en cours.

Attention ! Toute fiche d'inscription retournée dûment remplie et signée par vos soins équivaut à une commande ferme et définitive, et vous engage à régler la totalité du montant indiqué correspondant aux actions pour lesquelles vous vous serez engagé. Aucune annulation ne pourra être prise en compte. Merci pour votre compréhension.